

Communiqué

Programme de Bourses du Gouvernement Français en Classes Préparatoires aux Grandes Ecoles

=====

En 2011, six bourses seront accordées aux meilleurs étudiants titulaires du Higher School Certificate désirant s'engager dans un premier cycle d'études en classe préparatoire aux Grandes Ecoles.

Les candidats à une bourse d'études en classe préparatoire aux Grandes Ecoles offerte par le gouvernement français sont invités à prendre connaissance des informations suivantes :

1. Type d'études

Les bourses du Gouvernement Français seront accordées aux candidats titulaires du Higher School Certificate ayant obtenu trois 'A' au niveau Principal et deux 'a' au niveau Subsidaire s'engageant dans un premier cycle d'études en classe préparatoire aux Grandes Ecoles.

Le système français des Grandes Ecoles vise à former des élites sur une base très sélective et dans ce contexte, les classes préparatoires aux Grandes Ecoles réunissent les meilleurs étudiants Français et étrangers aspirant à intégrer ces Grandes Ecoles.

Le site de CampusFrance à Maurice dispose d'informations supplémentaires relatives aux classes préparatoires et aux Grandes Ecoles en France :

www.maurice.campusfrance.org

La durée du cursus est de 2 ans en classe préparatoire et de 3 ans en Grande Ecole.

2. Age limite

Pour être éligible, un candidat ne devra pas dépasser 19 ans au 31 décembre 2011.

3. Constitution du dossier et présélection

Les dossiers seront retirés et déposés par les candidats ou leur représentant légal auprès du Service des bourses du Ministère de l'Education et des Ressources Humaines et CampusFrance Maurice. Les dossiers de candidatures aux bourses de 1^{er} cycle en classe préparatoire aux Grandes Ecoles sont aussi disponibles sur le site web du Ministère et de CampusFrance :

<http://ministry-education.gov.mu>

www.maurice.campusfrance.org

ATTENTION : au préalable, les candidats devront aussi s'inscrire en classe préparatoire sur le site : www.admission-postbac.fr

4. **Les dossiers de tous les candidats devront comporter les pièces suivantes :**

- a) Un extrait d'acte de naissance ;
- b) Un curriculum vitae détaillé ;
- c) Une copie du diplôme du School Certificate ;
- d) Une copie du Higher School Certificate (ou un relevé de notes) ;
- e) Une copie du dossier d'inscription en classe préparatoire (fiche de vœux « admission postbac ») ;
- f) Une lettre manuscrite laissant apparaître la motivation personnelle du candidat et l'intérêt du projet de formation dans le contexte mauricien (maximum 2 pages format A4).

Seuls les dossiers complets seront examinés.

La date limite de dépôt des dossiers est fixée au vendredi 11 mars 2011 à 14 heures.

5. **Modalités de sélection**

- a) Après examen des dossiers, les candidats retenus seront convoqués à un entretien. Cet entretien aura pour but de déterminer si les candidats présentent les aptitudes requises pour s'adapter au système sélectif des Classes Préparatoires, notamment grâce à une maîtrise des connaissances académiques et de la langue française.
- b) Le jury rendra ses décisions après examen de l'ensemble des dossiers et de la performance des étudiants lors des entretiens.
- c) A la rentrée universitaire pour laquelle la bourse est sollicitée, tous les candidats devront justifier :
 - Du diplôme de fin d'études secondaires ;
 - De l'attestation d'inscription dans la formation pour laquelle la bourse est demandée.

Pour tenir compte des dates tardives de réunion des jurys d'admission dans les classes préparatoires, cette attestation pourra cependant être produite jusqu'au 15 juillet 2011.

6. **Le jury est souverain et ses décisions ne sont susceptibles d'aucun recours.**

7. **Dispositions administratives**

Les dossiers complets seront déposés, accompagnés des pièces demandées au Service des bourses du

**Ministère de l'Education et des Ressources Humaines,
1^{er} étage, MITD House, Phoenix**

avant le 11 mars 2011 à 14h

8. **Engagement des candidats**

Les candidats sont informés que chaque boursier devra s'engager auprès du gouvernement mauricien à revenir à Maurice à l'issue de ses études pour y travailler dans le secteur public ou privé pour une période d'au moins 5 ans sous peine de devoir payer la somme de Rs 500,000.

9. **Information des candidats**

Les étudiants sont invités à compléter, si nécessaire, ces informations auprès du :

**Service des Bourses de CampusFrance Maurice
Institut français de Maurice**

30, avenue Julius Nyerere (Rose Hill)

Tél : 467 42 22 - Adresse du site : www.maurice.campusfrance.org

ou du

**Service des Bourses
Ministère de l'Éducation et des Ressources Humaines
1^{er} Etage, MITD House, Pont Fer, Phœnix.
Adresse du site : <http://ministry-education.gov.mu/>**